

388/ Afrique soir (1993 JAF 0067 D)

P = Nathalie Amar

Pap. de Thierry Perret :

Diffusé le matin

P : A noter la parution d'un rapport sur le bilan de la guerre civile au Rwanda. Depuis octobre 90, des milliers de civils ont été massacrés. Des massacres auxquels ont parfois pris part directement les autorités gouvernementales. Les rebelles du FPR sont également mis en cause pour violations des droits de l'homme.

- Journaux Afrique du 09 mars 93 (1993 JAF 0068)

389/ Afrique matin (1993 JAF 0068 A)

P = Philippe Leymarie

T = Un rapport accablant sur les droits de l'homme au Rwanda. Par ailleurs, le chef de la diplomatie française assure avoir convaincu le secrétaire général de l'ONU de favoriser une intervention dans le conflit.

P : Violations massives et systématiques des droits de l'homme au Rwanda. C'est ce qu'affirme le rapport de la commission d'enquête internationale composée de juristes essentiellement et qui a séjourné en janvier dans ce pays. Rapport accablant pour le régime Habyarimana qui aurait érigé les massacres de civils en système politique, selon Daniel Jacobi, président de la FIDH.

Itw de Daniel Jacobi président de la FIDH (Monique Mas) :

« A peine notre commission internationale avait-elle quitté le Rwanda, le jour même les tueries recommençaient. J'ai reçu trois ou quatre courriers personnels du président Habyarimana, m'assurant de sa volonté de lutter pour le triomphe des droits de l'homme. Mais sur le terrain, rien. Alors que cet homme détient la totalité du pouvoir.

(Q. de M.M. : Comment considérez-vous la présence militaire française au Rwanda ? Est-ce qu'il vous semblerait judicieux que la France en finisse avec cette présence militaire ?)

Absolument. Existe un prétexte qui ne résiste pas à l'examen. C'est la défense des populations françaises. D'abord elles ne sont pas très nombreuses et deuxièmement, la politique de la France, c'est de parier sur le président actuel du Rwanda. »

P : Déjà, le gouvernement belge a rappelé son ambassadeur...L'ambassadeur du Rwanda à Bruxelles affirme qu'il ne faut pas braquer l'attention uniquement sur les aspects négatifs. Il y a des progrès, dit-il. Il reconnaît tout de même que, dans une

situation conflictuelle telle que celle qui est imposée au Rwanda par les rebelles du FPR, et bien des dérapages, ce sont ses propres termes, sont possibles.

Roland Dumas, le chef de la diplomatie française, s'est expliqué lui aussi sur les raisons de la saisie par la France du conseil de sécurité des Nations unies sur ce conflit rwandais, qu'il présente comme une seconde étape après le cessez le feu conclu avant-hier.

Itw de Roland Dumas, ministre français des Affaires étrangères (Gilles Peres):

«Nous avons soutenu l'action des autorités rwandaises qui ont saisi le conseil de sécurité...Il appartient au conseil de sécurité d'intervenir dans ce conflit...J'ai passé plusieurs heures ces dernières nuits à parler avec le secrétaire général M. Boutros Boutros-Ghali pour l'en persuader. Et j'ai reçu l'assurance que le conseil de sécurité serait appelé très prochainement à statuer sur une demande des autorités rwandaises soutenue par les Français puisque nous avons corédigé, coparrainé le projet de résolution. Ce que nous souhaitons n'est pas de nous éterniser au Rwanda. C'est d'abord de protéger nos ressortissants, c'est ensuite de faire que la communauté internationale, là comme ailleurs, intervienne pour résoudre le conflit. »

390/ Afrique midi (1993 JAF 0068 C)

P = Edmond Sadaka

T = Le rapport accablant de la commission d'enquête internationale sur les violations des droits de l'homme au Rwanda. Rapport accablant pour le régime en place. Il aurait procédé à des violations massives et systématiques des droits de l'homme, faisant plus de 2 000 victimes civiles depuis le début du conflit.

P : ...A ces accusations, la réaction de l'ambassadeur du Rwanda en France, Jean Marie Ndagijimana.

Itw de Jean Marie Ndagijimana, ambassadeur du Rwanda en France (Ghislaine Dupont) :

«Je ne peux que condamner ce genre de crimes qui sont le fait de groupes que la commission a essayé d'identifier, plus ou moins avec précision, mais aussi parfois de manière vague, mais qui ne représente pas, je crois, ce que certains appellent la main du gouvernement dans cette affaire.

(Q. de M.M. : Monsieur l'ambassadeur, le rapport est très clair. Il dit que les violations les plus graves concernent les autorités civiles et militaires rwandaises.)

Oui, vous savez que depuis avril 92, nous avons un gouvernement de transition...Il va de soi qu'il y ait beaucoup de résistances à ce nouveau système et c'est dans ce cadre qu'il faut placer beaucoup des violations qui ont été notées par la commission. Ce qui est peut être regrettable, c'est que la commission est plus vue les aspects ethniques en oubliant qu'il y a quand même pas mal de problèmes politiques, qui ont été à la base de heurts et de vexations de toutes sortes. »

Itw de Roland Dumas, ministre français des Affaires étrangères (Gilles Peres):
Diffusée la matin

Invité : Alison Des Forges.

P : Elle faisait partie de la commission d'enquête qui s'est rendue au Rwanda, au nom de l'association Africa Watch. Monique Mas lui a d'abord demandé qui sont les victimes des massacres qui ont eu lieu entre janvier et février derniers.

Itw d'Alison Des Forges (Monique Mas) :

« Les victimes étaient surtout des personnes de l'ethnie tutsie. Sauf, plus récemment, on a constaté que parmi les victimes on trouve beaucoup de gens de l'ethnie hutue qui sont parmi les opposants du régime Habyarimana. C'étaient des massacres organisés, dirigés, exécutés par les autorités. Dans certaines communes, c'étaient les autorités communales, les conseillers, les membres du salut, qui ont encadré les populations. Dans d'autres cas, c'étaient des militaires. Dans d'autres cas, c'étaient des membres de la milice du parti du président Habyarimana.

(Q. de M. M. : A votre connaissance, pourquoi ces massacres ?)

La situation politique est très floue. Alors le régime Habyarimana fait tout pour retenir le pouvoir politique... C'est pour soutenir la solidarité hutue... C'est pour ça qu'ils ont commencé cette politique d'attiser les haines, les violences entre les Hutus et les Tutsis. C'est indiqué très clairement par un document que nous avons reçu de l'état-major de l'armée rwandaise elle-même. Nous avons ainsi trouvé un nombre d'autorités qui ont été impliquées, et des autorités civiles et militaires. Nous avons trouvé parmi les autorités judiciaires un manque total de suites judiciaires même pour les gens qui se sont avoués coupables d'avoir tué leurs voisins. Nous avons constaté aussi la complicité d'une milice qui appartient au parti d'Habyarimana. Alors il faut demander qui peut maîtriser les autorités civiles, militaires et judiciaires. Il n'y a qu'une seule personne qui peut maîtriser tous ces réseaux de pouvoir, c'est le président Habyarimana.

(Q. de M. M. : Et ces civils qui ont participé aux massacres, qu'est-ce qu'ils disent ?)

Il y en a qui parle assez franchement. Il y en a qui indiquent dans les dossiers judiciaires, que le travail de tuer les voisins, c'est organisé comme une sorte d'Umuganda, c'est un travail communautaire obligatoire pour les citoyens rwandais. Et ils ont indiqué que ce travail de tuer les voisins comme une telle obligation communautaire. C'est ça qui est vraiment choquant.

(Q. de M. M. : On a observé que certains massacres se produisaient après un succès ou une offensive du FPR.)

Oui, c'est vrai dans un cas mais il y avait aussi d'autres cas, où les offensives du FPR ont été simulées comme prétexte ou bien pour des arrestations. Ca c'est arrivé lors de la soi-disant attaque sur la ville de Kigali du 4 au 5 octobre 90. C'était un simulacre pur et simple pour servir comme prétexte pour deux buts. C'était pour pouvoir arrêter des opposants et des personnes tutsies. L'autre but, c'était pour s'assurer de l'assistance et surtout l'assistance militaire extérieure. Alors un militaire rwandais a

du dire même : « Alors cette attaque, cette fameuse attaque de la ville de Kigali, n'était que des feux d'artifice pour souhaiter la bienvenue à nos amis français.

(Q. de M. M. : Les militaires français sont sur place depuis le début de l'offensive. Est-ce qu'il est pensable que les autorités françaises, militaires ou non, aient pu ignorer les massacres qui ont suivi ?)

Et bien évidemment, de simples soldats qui viennent d'arriver ne connaissent pas grand-chose. Mais pour les autorités plus importantes, je trouve impossible qu'ils n'aient pas su la réalité et l'étendue des massacres.

(Q. de M. M. : Quelle peut être la contribution de la communauté internationale ?)

Les pays comme la France qui soutiennent le régime militairement doivent se vendre à un prix plus élevé. Ils doivent insister sur les réformes, sincères, efficaces, pour le régime Habyarimana comme gage de leur soutien. Autrement, ils doivent enlever leur soutien. Si des pays comme la France enlèvent leur aide au régime, alors sûrement le président et ses proches vont voir la situation d'une façon tout à fait différente. »

391/ Afrique soir (1993 JAF 0068 D)

P = Nathalie Amar

T = L'accord signé à Dar es-Salam comporte une clause confidentielle : un calendrier sur le départ des troupes étrangères. Deux compagnies françaises devront partir avant le 25 mars.

P : Quelques heures avant l'entrée en vigueur du cessez le feu, des combats ont éclaté près de Ruhengeri. De son côté, la rébellion annonce que les forces gouvernementales continuent de pilonner ses positions autour de Kigali...

Pap. de Monique Mas :

« En fait, cette confidentialité avait pour seul objet d'éviter de froisser la France. La partie publique du document évoque le départ des troupes étrangères. L'avenant confidentiel précise, lui, qu'il s'agit des troupes françaises et il donne le calendrier de leur retrait du Rwanda. La première clause concerne les renforts français envoyés après l'offensive du 8 février du FPR. Il s'agit de deux compagnies, environ 300 hommes, qui auront 8 jours à partir du 17 mars pour partir. Ensuite, les deux autres compagnies arrivées au Rwanda en octobre 90, 300 hommes environ également, qui devront être cantonnés à Kigali à partir du 17 mars et cela pour une période limitée en attendant leur remplacement par une force internationale neutre... »

P : Indiquons qu'une fois ces 600 hommes partis, resteront au Rwanda des instructeurs de l'armée française au sein de l'armée gouvernementale, c'est-à-dire quelques dizaines d'officiers.

Invité : Jean Marie Ndagijimana, ambassadeur du Rwanda à Paris à propos du rapport accablant...

Itw de Jean Marie Ndagijimana, ambassadeur du Rwanda en France (Ghislaine Dupont) :

Extrait diffusé dans Afrique midi :

«Je ne peux que condamner ce genre de crimes qui sont le fait de groupes que la commission a essayé d'identifier, plus ou moins avec précision, mais aussi parfois de manière vague, mais qui ne représente pas, je crois, ce que certains appellent la main du gouvernement.

(Q. de G. D. : Monsieur l'ambassadeur, le rapport est très clair. Il dit que les violations les plus graves concernent les autorités civiles et militaires rwandaises.)

Oui, vous savez que depuis avril 92, nous avons un gouvernement de transition...Il va de soi qu'il y ait beaucoup de résistances à ce nouveau système et c'est dans ce cadre qu'il faut placer beaucoup des violations qui ont été notées par la commission. Ce qui est peut être regrettable, c'est que la commission est plus vue les aspects ethniques en oubliant qu'il y a quand même pas mal de problèmes politiques, qui ont été à la base de heurts et de vexations de toutes sortes.

+

Maintenant le gouvernement rwandais, et vous avez du voir les différentes déclarations du Premier ministre, a condamné à plusieurs reprises ces exactions, les crimes commis à l'égard de populations civiles innocentes. Et je peux vous dire à ce jour que le gouvernement a commencé à prendre des mesures qu'il croit être approprié afin de sanctionner de la manière la plus sévère les crimes qui ont été commis dans notre pays.

(Q. de G. D. : Que répondez vous au fait que ce rapport de la commission internationale d'enquête fasse état de l'existence dans l'entourage même du président d'un groupe qui organise des massacres, même les affrontements avec l'opposition ?)

La partie du rapport relatif à l'existence d'un tel groupe se réfère à deux témoignages qui ont été recueillis par les membres de la commission. Ce sont des témoignages que je ne remets pas en cause en ce qui me concerne mais qui reste quand même à affiner. Je crois que si tel devait être le cas, les personnalités qui participent à ce genre d'actions devraient être, à mon avis, poursuivies, sanctionnées comme cela se doit.

(Q. de G. D. : Comment expliquez-vous qu'il n'y ait pas de poursuites judiciaires pour ceux qui reconnaissent eux-mêmes avoir tué ?)

Il y a eu des poursuites judiciaires ou, en tout cas, un début de poursuites judiciaires. Ceci étant, il y a pas mal de résistance de la part de certains milieux. La démission du ministre de la Justice qui a eu lieu ces derniers temps en est l'une des explications. Mais le gouvernement n'a pas renoncé à ces poursuites et à ce jour, le gouvernement a effectivement engagé un début de poursuites et nous aurons peut être dans les jours à venir les conclusions de son action de ce domaine. »

- Journaux Afrique du 10 mars 93 (1993 JAF 0069)

392/ Afrique matin (1993 JAF 0069 A)

P = Danielle Lefèvre

T = Journée test pour l'accord de cessez le feu...

P : ...Avec cette partie confidentielle qui concerne bel et bien le retrait des forces françaises...

Pap. de Monique Mas :

Diffusé la veille au soir

P : Hier, le conseil de sécurité a commencé l'examen d'un projet de résolution sur le déploiement d'une force internationale de maintien de la paix au Rwanda. Juste une première approche du problème, le statut de cette force restant à définir. Je vous rappelle que le projet de résolution est parrainé par la France.

393/ Afrique matin (1993 JAF 0069 A)

P = Edmond Sadaka

T = Les Nations unies appelées à la rescousse dans le conflit rwandais... Sur le terrain, on se battait encore hier soir à quelques heures de l'entrée en vigueur du cessez le feu signé dimanche.

Pap. d'Assane Diop :

«...Boutros Boutros-Ghali attend le retour d'un émissaire à Kigali avant de faire une quelconque recommandation. Le gouvernement comme les rebelles sont favorables à une force internationale de la paix. Le FPR insiste pour que cette force soit conjointement déployée par l'Onu et l'Oua... »

- Journaux Afrique du 13 mars 93 (1993 JAF 0072)

394/ Afrique soir (1993 JAF 0072 D)

P = Philippe Couve

T = Une force internationale de maintien de la paix au Rwanda. Le secrétaire général doit maintenant étudier les modalités de son déploiement après le vote hier du conseil de sécurité de l'Onu.

P : Décision prise à l'unanimité par le conseil de sécurité...

Pap. de Muriel Pomponne :

« Cette force devrait comprendre environ 800 hommes. La résolution précise qu'elle sera chargée de la protection et de l'assistance humanitaire de la population civile ainsi que du soutien à la force de l'Oua pour le contrôle du cessez le feu. Elle devrait donc aider les quelques 50 hommes du GOM...Le GOM plus cette force internationale devraient contrôler la zone tampon séparant les forces gouvernementales des rebelles du FPR...La France, à l'origine de la résolution votée par l'Onu, souhaite également que des observateurs de l'Onu soient déployés sur la frontière ougando-rwandaise...Une proposition qu'approuvent le Rwanda et l'Ouganda... »

P : A noter encore, l'arrivée d'une délégation de l'Onu en Tanzanie...

- Journaux Afrique du 16 mars 93 (1993 JAF 0075)

395/ Afrique matin (1993 JAF 0075 A)

P = Philippe Leymarie

T = Les négociateurs rwandais se retrouvent à nouveau à partir d'aujourd'hui en Tanzanie. Au menu : la questions difficile de la fusion des deux armées et du remplacement éventuel des troupes françaises.

P : L'intégration des forces rebelles au sein de l'armée régulière, le retour des réfugiés, la réforme de la Constitution : voilà ce qui va occuper les négociateurs à Arusha. D'un côté, le Premier ministre Ngulinzira entouré de plusieurs ministres et chefs militaires et de l'autre, les dirigeants du FPR...

Pap. de Monique Mas :

«Trois semaines, c'est un délai bien court pour traiter du retour des réfugiés et de l'intégration des deux armées...La date du 17 mars a été fixée comme butoir pour l'essentiel de ces mouvements de troupes mais des retards techniques ne sont pas exclus. Or, le temps presse pour le gouvernement de Dismas Nsengiyaremye. Formé le 17 avril dernier...ce gouvernement avait un an pour conclure un accord de paix et conduire le Rwanda aux élections. Il lui reste donc un mois. Au-delà la perspective est plus trouble. Les acquis d'Arusha ont été déclarés irréversibles mais ils concernent le partage du pouvoir et notamment dans le cadre d'un gouvernement de transition qui n'a rien pour plaire aux partisans du président Habyarimana. Alors, il pourrait se raviser. »

396/ Afrique midi (1993 JAF 0075 C)

P = Edmond Sadaka

T = Ouverture des négociations de paix en Tanzanie...

Pap. de Monique Mas :

Diffusé le matin

P : Hier, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Daniel Bernard, a fait savoir que la France agira en fonction des demandes du gouvernement de Kigali pour ce qui est du retrait de ses forces.

- Journaux Afrique du 17 mars 93 (1993 JAF 0076)

397/ Afrique matin (1993 JAF 0076 A)

P = Philippe Leymarie

T = Les parties en présence sont tombés d'accord sur un agenda pour leurs négociations.

P : Le FPR a exigé hier des assurances quant au respect par le gouvernement de Kigali de l'accord prévoyant le retrait des troupes françaises du pays aussitôt que les pourparlers de paix sont engagés. Mais il y a entente déjà entre les différentes parties qui discutent à Arusha à propos de l'agenda des négociations pour les jours qui viennent.

Pas de diffusion du papier de Monique Mas annoncé dans la notice Loris:
RWANDA/ ARUSHA/NEGO/MAS

- Journaux Afrique du 18 mars 93 (1993 JAF 0077)

398/ Afrique matin (1993 JAF 0077 A)

Pas de mention du Rwanda

Contenu de la notice Loris :
RWANDA/ ARUSHA/NEGO/MAS

399/ Afrique midi (1993 JAF 0077 C)

P = Yves Rocle

P :...Pendant ce temps, au Rwanda, on signale des mouvements de troupes consécutifs à l'accord conclu à Dar es-Salam au début du mois. Le FPR qui se retire sur ses positions antérieures. Puis une partie des troupes françaises qui quittent les lieux également.

Pap. de Monique Mas :

«Paris annonce le début de son retrait militaire pour le 20 mars. Le départ d'une première compagnie de 150 hommes devrait se faire sous 48 heures...Le compte à rebours a commencé pour la France qui disposait de huit jours, du 17 au 25 mars, pour retirer deux compagnies et baser les deux autres à Kigali. Ensuite, ces dernières devraient être remplacées par une force militaire neutre dont sont en train de discuter le secrétaire général de l'Oua et des envoyés de l'Onu à Addis Abeba. Mais la France s'appête donc à rapatrier une partie de son contingent du Rwanda ou à le ramener à Bangui, où un détachement français est stationné en permanence. De son côté, le FPR avait quatre jours pour se retirer sur ses positions antérieures...Ce retrait a effectivement démarré lundi. Il devait être terminé hier soir. Pour l'heure, les officiers du GOM sont sur le terrain pour les dernières vérifications d'usage avant un communiqué officiel attendu pour demain. Mais tout indique que le retrait du FPR a bien eu lieu. »

400/ Afrique soir (1993 JAF 0077 D)

P = Yves Rocle

T = Une partie des troupes françaises va quitter le Rwanda...

Pap. de Monique Mas :

Diffusé à midi

- Journaux Afrique du 20 mars 93 (1993 JAF 0079)

401/ Afrique midi (1993 JAF 0079 B)

Pas de mention du Rwanda

Contenu de la notice Loris :

RWANDA/MOUVEMENTS DES TROUPES DU FPR ET FRANCAISES/MAS

402/ Afrique soir (1993 JAF 0079 C)

P = Pascal Gauthier

P : Les rebelles du FPR se sont retirés sur les positions qu'ils occupaient avant leur offensive du 8 février dernier. Le GOM neutre de l'Oua a pu le constater aujourd'hui. Par ailleurs, les négociations se poursuivent à Dar es-Salam en Tanzanie entre le gouvernement et les rebelles pour former une nouvelle armée d'unité nationale.

Pas de diffusion du papier de Monique Mas annoncé dans la notice Loris:
RWANDA/MOUVEMENT DES TROUPES/MAS

- Journaux Afrique du 28 mars 93 (1993 JAF 0087)

403/ Afrique matin (1993 JAF 0087 A)

P = Danielle Lefèvre

P : Gouvernement rwandais et opposition armée continuent de discuter à Dar es-Salam. Depuis plusieurs jours, c'est de la future armée nationale dont il est question. On sait déjà combien de soldats elle comptera mais pour le dosage entre forces régulières et forces du FPR, rien n'est encore joué.

Pap. de Monique Mas :

«6 000 gendarmes devraient être chargés de la police. Quant à l'armée nationale, elle disposerait de 13 000 hommes. Il ne s'agit donc pas vraiment d'une petite armée. Mais les forces gouvernementales sont estimées à quelques 40 000 hommes et le FPR de son côté en annonce au moins 15 000. Des troupes dont il faudra donc largement assurer la démobilisation et la réinsertion, qui sera l'objet d'un volet complet des négociations. Le cantonnement et le recensement des armes devraient être assurés par une force internationale neutre. Après sélection, selon des critères qui restent encore à discuter, les futurs soldats de l'armée nationale suivront une formation les préparant au nouvel esprit de corps et aux modalités de commandement. Les deux parties sont d'accord aussi sur les structures et les grades de cette future armée. Mais surtout, elles ont commencé à discuter dosage. Côté gouvernement, on s'appuie sur les premiers équilibres politiques négociés à Arusha avec le partage du pouvoir dans les futurs gouvernements et parlement de transition. Le gouvernement situe à 25% la participation du FPR dans la future armée nationale. Le FPR estime, lui, que les deux forces doivent faire part égale, ni l'une, ni l'autre, ne l'ayant emporté sur le terrain militaire. »

P : Et pendant ce temps, on continue de découvrir des victimes des derniers combats. Un charnier de 134 cadavres tués à Ngarama dans le nord du pays a été montré à des

journalistes et à des représentants des associations rwandaises pour la défense des droits de l'homme.

404/ Afrique midi (1993 JAF 0087 C)

P = Nathalie Amar

T = Les rebelles du FPR démentent toute implication dans les massacres de civils à Ngarama. C'est dans cette ville du nord-est du pays qu'ont été découverts hier 134 cadavres dans une zone encore occupée il y a deux semaines par les rebelles du FPR.

P : Après la découverte de 134 cadavres au nord-est du Rwanda, les rebelles du FP déclinent toute responsabilité. Les corps ont en effet été découverts dans une zone que le FPR occupait il y a encore deux semaines. Pour le FPR, il s'agit d'une pure machination.

- Journaux Afrique du 31 mars 93 (1993 JAF 0090)

405/ Afrique midi (1993 JAF 0090 C)

P = Yves Rocle

P : Premier gouvernement d'Edouard Balladur. Alain Juppé, ministre des Affaires étrangères. Michel Roussin, ministre de la Coopération.

P : Est-ce que l'arrivée de la droite au gouvernement en France aura des implications sur la politique rwandaise de Paris ? Réponse de Dismas Nsengiyaremye, Premier ministre rwandais, chef de file de l'opposition au président Habyarimana.

Itw de Dismas Nsengiyaremye, Premier ministre rwandais (Assane Diop) :

«Il y aura sans doute des changements. Il s'était tissé des relations d'amitié entre certains responsables français et rwandais. Et ces relations d'amitiés privilégiées ne vont certainement plus jouer en faveur de l'un ou de l'autre partie.

(Q. d'A. D. : Autrement dit, ce nouveau gouvernement sera sans doute plus neutre entre les responsables en place et éventuellement la partie dite de la rébellion ?)

Nous pensons que les nouveaux responsables seront plus neutres mais aussi plus responsables et plus objectifs. Et que partant, ça pourrait influencer positivement la coopération entre le Rwanda et la France. »

Avril 1993

P = présentateur

T = titres du journal

- Journaux Afrique du 08 avril 93 (1993 JAF 0098)

406/ Afrique matin (1993 JAF 0098 A)

P = Philippe Leymarie

T = Accord entre gouvernement et rebelles rwandais sur le rôle des observateurs des Nations unies.

P : On progresse toujours dans les négociations en ce moment sur la paix civile au Rwanda. Négociations qui se poursuivent, vous le savez, à Arusha. Gouvernement et rebelles ont décidé de confier à une force internationale la tâche de superviser la démobilisation des soldats gouvernementaux et des maquisards rebelles, au moins ceux qui ne seront pas intégrés à la nouvelle armée forte de 13 000 hommes. Cette force de maintien de la paix internationale, qui aura également pour tâche de contrôler ce qui se passe à la frontière entre le Rwanda et l'Ouganda.

Itw de Dismas Nsengiyaremye, Premier ministre rwandais (Assane Diop) :

«C'est une force neutre et, par-dessus le marché, c'est une force non armée. C'est donc pour observer s'il n'y a pas de violation de cette frontière, si les rebelles ne profitent de la frontière pour amener matériels, armes et munitions dans la zone des combats...C'est une force qui devrait permettre de montrer que le gouvernement ougandais n'aide en rien les rebelles à poursuivre la guerre au Rwanda.

(Q. d'A. D. : Etant donné que cette force n'est pas armée, est-ce qu'elle ne risque pas d'être impuissante ?)

L'Ouganda affirme haut et fort qu'il n'est pas impliqué dans les combats et par conséquent, si l'Ouganda par hasard se montrait impliqué, la communauté internationale devrait prendre des dispositions pour l'en empêcher. »

407/ Afrique midi (1993 JAF 0098 C)

P = Yves Rocle

T = Le gouvernement et les rebelles arrivent à contourner le blocage de leurs négociations. Ils ont décidé de confier à une force internationale de maintien de la paix la fusion de leurs deux armées en un corps unique...Par ailleurs, les gouvernements de Kigali et de Kampala donnent leur accord pour le déploiement d'observateurs des Nations unies tout au long de la frontière entre l'Ouganda et le Rwanda.

Pap. d'Assane Diop :

«Les deux parties sont d'accord pour la constitution de cette force internationale. C'est ce que nous a affirmé depuis Arusha un des responsables de la délégation gouvernementale. Cette force internationale sera-t-elle sous bannière des Nations unies ou de l'Oua, ce point fait encore l'objet de discussions entre les négociateurs... De source informée, on n'exclut pas l'alternative d'une force internationale mixte... Tout d'abord, cette force devra assurer la sécurité générale du pays, ensuite aider à la constitution graduelle d'une nouvelle armée comprenant des forces gouvernementales et rebelles. Enfin, cette force aura une tâche de conseil pour la structuration organique de cette nouvelle armée, notamment dans le domaine du commandement. L'instruction proprement dite des militaires pourrait dans une phase ultérieure être assurée sur la base d'une coopération bilatérale, ceci à la demande du gouvernement d'union nationale qui va être constitué.

P : Alors parallèlement, Assane Diop, les autorités rwandaises et ougandaises ont donné leur accord pour le déploiement d'observateurs des Nations unies cette fois tout au long de leur frontière commune.

Assane Diop :

Cette mission sera totalement sous bannière des Nations unies... Le général Barril, l'émissaire du secrétaire général des Nations unies, doit rapidement remettre son rapport à Boutros Boutros-Ghali. Puis ce sera au Conseil de sécurité des Nations unies de donner le feu vert de l'envoi des observateurs. Interrogé par RFI, le Premier ministre nous a affirmé qu'il souhaitait que cette décision intervienne le plus rapidement possible.»

- Journaux Afrique du 13 avril 93 (1993 JAF 0103)

408/ Afrique matin (1993 JAF 0103 A)

P = Nathalie Amar

P : Les partis politiques représentés dans le gouvernement qui négocie actuellement un accord de paix à Arusha sont convoqués aujourd'hui par le président Habyarimana. Le gouvernement avait en effet jusqu'au 16 avril, c'est-à-dire dans trois jours, pour conclure la paix et conduire le pays aux élections. On devrait savoir ce soir si le président accepte ou non de prolonger le mandat de ce gouvernement. Le Rwanda, d'où revient le ministre sénégalais des Affaires étrangères Djibo Ka.

Itw de Djibo Ka, ministre sénégalais des Affaires étrangères (Nicolas Balique) :

« La volonté d'arriver à la paix, dans l'esprit de la résolution 812, est sans équivoque, aussi bien au niveau du président Habyarimana, au niveau du Premier ministre, au niveau du FP. Donc les parties rwandaises, c'est sans équivoque. Au niveau de

l'Ouganda, les parties ougandaises sont déterminées à aller de l'avant, en ce qui concerne le déploiement de la force neutre des Nations unies sur la frontière. Et ça, c'est tout de même encourageant. »

- Journaux Afrique du 14 avril 93 (1993 JAF 0104)

409/ Afrique midi (1993 JAF 0104 B)

P = Yves Rocle

P : Le président Habyarimana a approuvé hier une prolongation de trois mois du gouvernement de transition... Ce gouvernement a d'ailleurs une mission supplémentaire. Il devra s'occuper tout particulièrement des personnes déplacées... Les négociations se poursuivent à Arusha mais les combats ont jeté sur les routes des centaines de milliers de personnes. La CICR vient de lancer un nouvel appel à l'aide internationale pour distribuer de la nourriture à quelques 900 000 Rwandais réfugiés dans leur propre pays. Selon la Croix rouge, leur situation est particulièrement précaire.

Itw de Landoald Ndasingwa, ministre rwandais de l'Emploi, des Affaires sociales et chargé du dossier des personnes déplacées :

« Ils fuient des combats, donc ce sont des personnes qui partent en dispersion totale. Des familles, même parfois, ne se rejoignent pas. Et les personnes errent longtemps avant de se fixer en un point et dans les conditions les plus misérables possibles... Ce ne sont pas des camps tout à fait identifiés au départ. Je crois que, par la suite, les autorités administratives prennent les choses en main et essayent de les organiser. »

Mai 1993

P = présentateur
T = titres du journal

- Journaux Afrique du 06 mai 93 (1993 JAF 0126)

410/ Afrique midi (1993 JAF 0126 C)

P = Yves Rocle

P : La ville de Ruhengeri n'a toujours pas retrouvé ses activités normales après l'attaque lancée le 8 février dernier par les rebelles du FPR. Il y a toujours des centaines de milliers de réfugiés dans cette région et la situation reste donc particulièrement instable. C'est ce qu'a expliqué le colonel Bizimungu qui commande les forces armées dans cette région de Ruhengeri. Il l'a expliqué à notre envoyée spéciale dans la région, Colette Berthoux.

Itw du colonel Bizimungu (Colette Berthoux) :

«Effectivement, l'insécurité reste totale parce que de juillet 92 à février 93, on était dans un cessez le feu respecté au maximum. Et voilà que tout d'un coup, il y a une attaque surprise par le FPR. Des Massacres il y en a eu, beaucoup de gens se sont déplacés, de 350 000 hommes on est passé à plus d'un million. Ce n'est pas maintenant, dans deux mois, que la confiance puisse être rétablie totalement. Et puis, par ailleurs, que les accords signalent et spécifient bien que les FAR ne peuvent pas dépasser une certaine limite. C'est une zone tampon, c'est-à-dire que cette zone n'est pas administrée, l'incertitude est totale. »

- Journaux Afrique du 11 mai 93 (1993 JAF 0131)

411/ Afrique midi (1993 JAF 0131 C)

P = Yves Rocle

P : Gros plan sur le Rwanda. Nous suivons Colette Berthoux dans le nord du pays, là où les combats des rebelles du FP et les forces gouvernementales ont jeté des centaines de milliers de personnes sur les routes.

Enrobé de Colette Berthoux :

« Pour les paysans rwandais chassés de leurs terres par la reprise des hostilités le 8 février dernier, il y a aujourd'hui une overdose de misère. 900 000 d'entre eux s'entassent dans des camps insalubres. Celui que j'ai visité à Nyashonga donne la mesure de cette détresse. 60 à 100 000 personnes ont planté là en février leur hutte de branches d'eucalyptus recouverte de plastique blanc... Tout est réuni pour l'explosion des épidémies.

Témoin :

Oui, il y a une épidémie de dysenterie... Nous remarquons 400 cas de dysenterie par semaine... La semaine dernière, on a enregistré 80 décès.

Colette Berthoux :

Une partie importante de l'aide alimentaire envoyée par le PAM et le CICR, distribuée par la Croix rouge, ne parvient pas aux déplacés malgré un chiffre gonflé par les autorités locales de 1 130 000 réfugiés. Le CICR n'entend pas accepter cette situation plus longtemps.

Walter Stocker, chef de la délégation du CICR :

Premièrement, ce sont des soupçons. Il y a des évaluations nutritionnelles qui nous indiquent qu'il y a des populations qui ne touchent pas ou en tout cas insuffisamment les vivres lors de nos distributions. Premièrement, on va essayer d'élucider les mécanismes qui sont derrière les malversations et puis, après, il faudrait absolument que les autorités gouvernementales se responsabilisent parce que ce ne sont pas les organisations humanitaires qui peuvent résoudre ce problème toutes seules.

Q. de C. B. : Est-ce que vous vous sentez menacé dans cette distribution ?

En ce qui concerne le CICR, je ne crois pas que nous soyons directement menacés. Mais il est clair que les volontaires de la Croix rouge rwandaise, eux, sont soumis à des pressions voire des menaces.

Colette Berthoux :

Dans la zone tampon où les belligérants des deux bords doivent s'abstenir de toute intervention, les populations sont laissées à elles-mêmes. Seul espoir : les paysans ont repris la houe et cultivent leur champ. Mais les problèmes sont énormes comme me l'a expliqué le coordinateur de zone.

Le coordinateur de zone :

Le premier problème, c'est la nourriture. Le deuxième problème, c'est la santé... L'autre problème, c'est celui de la sécurité. Il y a les militaires rwandais qui viennent sur les frontières chercher ceux qui sont restés. Ils les frappent et leur demandent de l'argent.

Q. de C. B. : Pourtant nous sommes dans la zone tampon ici ?

Les militaires pénètrent un peu devant et cherchent de l'argent. Ou bien ils frappent ceux qui sont restés en disant que ce sont leurs ennemis, ce sont des Inyenzi.

Colette Berthoux :

Alors les organisations gouvernementales comme les grands organismes qui travaillent au Rwanda ont décidé de faire front tous ensemble la semaine dernière face à cette situation. Une cellule de crise a été créée. Une lettre a été envoyée aux belligérants afin de mettre fin à une situation qui va tout droit à la catastrophe, de l'avis de Jean-Marie de Heine (?), chef de la mission de la Croix rouge belge au Rwanda.

Jean-Marie de Heine (?), chef de la mission de la Croix rouge belge au Rwanda :

Nous ne pouvons pas laisser ces 300 000 personnes minimum qui se trouvent dans la zone tampon sans qu'on puisse leur apporter une aide...ce que nous espérons, c'est qu'on puisse nous assurer une sécurité, qu'on puisse faire notre travail comme on veut, sans militaires, sans forces de sécurité autour de nous. Deuxièmement, qu'on puisse avoir un interlocuteur parce que c'est là le problème actuellement, nous n'avons pas d'interlocuteur. »

412/ Afrique soir (1993 JAF 0131 D)

P = Edmond Sadaka

P : Second volet de notre reportage consacré à la situation qui prévaut dans la zone tampon et dans celle contrôlée par le FPR. Gros plan sur la situation politique. Colette Berthoux revient du Rwanda. Muriel Pomponne lui a d'abord demandé ce que l'on trouvait au juste dans cette zone tampon.

Itw de Colette Berthoux (Muriel Pomponne) :

«A un certain point, on quitte la route de Ruhengeri et on s'enfonce dans cette zone tampon. Et là on ne voit plus que des paysans. Il n'y a plus le moindre militaire...sauf du GOM...Il faut dire qu'ils ne sont que 60 pour une zone très vaste où habitaient autrefois 600 000 personnes. Aujourd'hui, il n'y a plus guère que 130 000 paysans...

(Q. de M.P. : Est-ce que dans cette zone tampon, on voit encore des traces des combats, des zones minées ?)

Des zones minées, il y en a...

(Q. de M.P. : Ruhengeri a été une des villes les plus touchées lors des combats qu'il y a eu en février. Dans quel état est la ville ?)

C'est une ville dans laquelle tous les commerces sont désertés. Pour une bonne raison, c'est que tout a été pillé...La vie reprend dans la journée...A cinq heures, tout se vide...parce qu'on redoute toujours une attaque surprise du FPR. Bon, on voit beaucoup de militaires qui marchent le long de la route mais très bizarrement, ils ont quelque fois l'air d'être en débandade. On ne les voit pas avec des armes. Par contre, ce qui est très étrange, c'est qu'on voit des civils qui, eux, ont reçu des armes et ça, c'est très dangereux.

(Q. de M.P. : Et d'où viennent ces armes ?)

Il semble que ce soit le parti de la majorité qui est fait cette distribution, le MRND. En tout cas, c'est très dangereux parce que, passées certaines heures de la journée, un homme qui a bu trop de bière, qui a une arme. On a donc vu des hommes armés en civil notamment faire une agression auprès de ces distributeurs de la Croix rouge rwandaise, et sous la menace de l'arme, les obliger à donner plus qu'il ne fallait dans les rations. Ce qui crée déjà un début de détournement mais il y en a à plus grande échelle. On n'arrive pas bien à savoir où sont les responsables.

(Q. de M.P. : Alors vous êtes allée aussi du côté des lignes du FPR ? Quel sentiment avez-vous eu ?)

Côté FPR, c'était un peu la langue de bois. Ils parlaient anglais à ma grande surprise mais il maniait aussi très bien la langue du Rwanda donc je suppose que c'était d'authentiques anciens du pays.

(Q. de M.P. : Et vous avez pu voir la population dans cette zone-là ?)

Oui, j'ai parlé notamment avec les coordinateurs. Dans cette zone, la plupart des places importantes, les bourgmestres et tous ceux qui sont à la tête des communautés, ont fui au moment où il y a eu ces attaques. Evidemment, ils étaient eux du côté du gouvernement. Mais du coup, les populations se sont retrouvées tout de même un peu trop libres. On a pillé pour pouvoir se nourrir. Donc le FPR a jugé qu'il fallait, pour maîtriser ces populations, faire élire des coordinateurs, chargés de veiller à la sécurité bien sûr des villageois mais aussi à leur bonne conduite. Très bizarrement, passée la peur qu'ils ont eue au moment du conflit, parce que le FPR a fait comme l'armée rwandaise, évidemment des massacres. Les gens ont eu très peur. Mais au moment où il y a eu le cessez le feu, il semble d'après ces témoignages, que le FPR ait été très correct.

(Q. de M.P. : On avait parlé aussi au mois de février de la présence de militaires français. Est-ce que vous avez eu des témoignages à ce sujet-là ?)

Oui, j'ai eu un certain nombre de témoignages. J'ai d'ailleurs vu des militaires français à la sortie de Kigali, qui sont au bord de la route, qui assurent le contrôle. Je peux vous dire que certaines ONG européennes qui se font contrôler par des militaires français n'aiment absolument pas ça. C'est quelque chose d'absolument anachronique qu'un Français contrôle un autre Français sur une terre étrangère. »

- Journaux Afrique du 12 mai 93 (1993 JAF 0132)

413/ Afrique midi (1993 JAF 0132 C)

P = Yves Rocle

T = Appel au secours du CICR. La famine est imminente si aucun accord de paix n'est trouvé rapidement dans ce pays.

P : ...Selon la Croix rouge internationale, le pays va connaître une famine dramatique si aucune solution à la violence n'est trouvée. Il faut dire qu'en plus de la guerre, la désorganisation des réseaux et les détournements rendent quasiment impossible le ravitaillement des quelques 900 000 réfugiés rwandais à l'intérieur de leur propre pays.

Itw de Walter Stocker, représentant de la Croix rouge internationale à Kigali :

«Il y a des évaluations nutritionnelles qui nous indiquent qu'il y a des populations qui ne touchent pas ou en tout cas insuffisamment les vivres lors de nos distributions. Premièrement, on va essayer d'élucider les mécanismes qui sont derrière les malversations et puis, après, il faudrait absolument que les autorités gouvernementales se responsabilisent parce que ce ne sont pas les organisations humanitaires qui peuvent résoudre ce problème toutes seules. »

- Journaux Afrique du 19 mai 93 (1993 JAF 0139)

413/ Afrique midi (1993 JAF 0139 C)

P = Dalila Berritane

T = Le responsable du principal parti d'opposition assassiné hier soir devant son domicile. Emmanuel Gapyisi occupait les fonctions de président du bureau politique du MDR. Pas de revendication et la police ne dispose pour l'instant d'aucun élément pour expliquer cet assassinat. Monsieur Gapyisi venait d'adhérer au Forum pour la paix et la démocratie, un mouvement fortement opposé à l'offensive menée depuis octobre 90 par la guérilla du FPR.

Pap. de Muriel Pomponne :

« Emmanuel Gapyisi rentrait chez lui en voiture hier soir vers 19h30 quand deux hommes armés de pistolets ont tiré sur lui et l'ont tué sur le coup. Les agresseurs n'ont pas été identifiés. Emmanuel Gapyisi était le gendre de l'ancien président rwandais Grégoire Kayibanda. Il était surtout l'un des fondateurs avec l'ancien ministre de la Justice Stanislas Mbonampeka du Forum pour la paix et la démocratie, un nouveau mouvement créé il y a deux mois et qui était très hostile à la rébellion armée du FPR. Certains accusent même ce mouvement d'être proche des CDR, Comités de Défense de la République, qui s'opposent à un partage du pouvoir avec la rébellion. Cette initiative d'Emmanuel Gapyisi l'avait placé en porte-à-faux par rapport au MDR, le parti politique dont il était un des membres fondateurs, et qui se situe dans une opposition plus nette face au régime du président Habyarimana. Il s'était notamment opposé à l'actuel leader du MDR, Faustin Twagiramungu, sur la position à prendre lors des négociations entre le gouvernement et la rébellion. Pour l'instant, aucun homme politique n'a réagi à cet assassinat, à l'exception toutefois de Stanislas Mbonampeka. Il accuse la rébellion du FPR d'avoir commandité ce meurtre. Mais pour l'instant, les officiels se refusent à toute déclaration. »

414/ Afrique soir (1993 JAF 0132 D)

P = Edmond Sadaka

T = Assassinat d'Emmanuel Gapyisi, responsable du principal parti d'opposition, le MDR, hier soir devant son domicile. Pas de revendication pour le moment.

Pap. de Muriel Pomponne :

Diffusé le matin

P : Et de nouveau des chiffres alarmants de la guerre civile qui déchire le Rwanda. Près d'un million de personnes déplacées seront bientôt menacées par la famine. C'est ce que vient d'annoncer à Nairobi le CICR...

- Journaux Afrique du 20 mai 93 (1993 JAF 0140)

415/ Afrique midi (1993 JAF 0140 C)

P = Assane Diop

P : Obsèques hier d'Emmanuel Gapyisi, responsable du MDR...Pour l'instant, pas d'informations sur les tueurs. En attendant les résultats de l'enquête, Faustin Twagiramungu, leader du MDR, propose des pistes au micro de Monique Mas.

Itw de Faustin Twagiramungu, leader du MDR (Monique Mas) :

« L'assassinat de M. Gapyisi ne peut pas être autre chose qu'un assassinat politique...Sur la scène politique rwandaise, on trouvait que ce Forum était fortement opposé au FPR. Je crois que ceux qui l'ont assassiné voudraient créer une confusion sur deux plans. Premièrement, c'est pour dire que ceux qui sont opposés au FPR doivent disparaître, prétendument par le FPR. Deuxièmement, créer une confusion au sein des partis de l'opposition. »

P : Près d'un million de Rwandais menacés par la famine...

- Journaux Afrique du 28 mai 93 (1993 JAF 0148)

416/ Afrique matin (1993 JAF 0148 A)

P = Philippe Leymarie

T = Crise ouverte entre le gouvernement et le président après l'assassinat d'un membre de l'opposition.

P : ...Les trois partis d'opposition viennent d'adresser une lettre au chef de l'Etat dans laquelle ils constatent que, tandis que les Rwandais sont livrés à l'insécurité, seuls le président, son entourage et les expatriés bénéficieraient de l'attention des troupes françaises...

Itw de Dismas Nsengiyaremye, Premier ministre rwandais (Monique Mas) :

« Ces partis estiment que le président de la République est le principal responsable du climat d'insécurité et de violence qui règne dans le pays...Il y a un certain nombre de mesures qui sont demandées, au niveau des forces armées et de la gendarmerie, au niveau du ministère de la Justice, ainsi qu'au niveau des troupes françaises qui assistent, et je dirais de manière désinvolte, à la dégradation de la situation. Alors que dans l'opinion, on pensait que ces troupes françaises devraient aussi favoriser la sécurité de la population rwandaise. Le départ des troupes françaises n'est pas formellement demandé mais si la situation ne s'améliore pas, la présence de ces troupes ne serait plus justifiée. »

P : Voilà les accusations assez vives du Premier ministre rwandais.

417/ Afrique midi (1993 JAF 0148 C)

P = Yves Rocle

T = Crise ouverte entre le gouvernement et le président... Dans cette lettre, les signataires critiquent le rôle des troupes françaises au Rwanda.

Itw de Dismas Nsengiyaremye, Premier ministre rwandais (Monique Mas) :
Diffusée le matin

418/ Afrique soir (1993 JAF 0148 D)

P = Yves Rocle

P : Nouvelle crise entre le gouvernement et le président... Dans cette lettre, les signataires critiquent le rôle des troupes françaises au Rwanda... Réaction du porte-parole de la présidence, Enoch Ruhigira.

Itw d'Enoch Ruhigira, porte-parole de la présidence (Monique Mas) :

« Cette question de la sécurité est une question qui concerne tout le gouvernement... Ce n'est pas une question qui concerne spécifiquement le président... »

(Q. de M. M. : Les partis membres du gouvernement exprime le reproche de voir la seule sécurité du président, de ses proches, ainsi que celle des expatriés, assurée notamment par les troupes françaises, dont ils suggèrent le départ si elles ne servent pas à autre chose. Quelle est la position de la présidence sur cette affaire-là ?)

Le président de la République comme tout chef de l'Etat a une sécurité. Le Premier ministre en a ainsi que les ministres... Quant aux troupes françaises, elles sont ici dans le cadre de la demande du gouvernement rwandais et si le gouvernement rwandais trouvait qu'il faut élargir le mandat de ces troupes françaises, je pense qu'il peut le faire moyennant que le gouvernement français l'accepte également. »

P : Côté français, on précise ce soir qu'aucune demande formelle de départ des troupes n'a été formulée.

- Journaux Afrique du 29 mai 93 (1993 JAF 0149)

419/ Afrique matin (1993 JAF 0149 A)

P = Danielle Lefèvre

P : Climat lourd au Rwanda avec les accusations des partis d'opposition présents au gouvernement... Ces accusations, je vous les rappelle. Un, c'est le chef de l'Etat qui est responsable de l'insécurité qui règne dans le pays. Deux, le contingent français présent au Rwanda ne sert qu'à la protection du président Habyarimana et à celle des expatriés. Ce matin, réponse du berger à la bergère, avec la réaction du porte-parole de la présidence...

Itw d'Enoch Ruhigira, porte-parole de la présidence (Monique Mas) :

« Le président de la République comme tout chef de l'Etat a une sécurité. Le Premier ministre en a ainsi que les ministres... Quant aux troupes françaises, elles sont ici dans le cadre de la demande du gouvernement rwandais et si le gouvernement rwandais trouvait qu'il faut élargir le mandat de ces troupes françaises, je pense qu'il peut le faire moyennant que le gouvernement français l'accepte également. »

P : Côté français, on précise ce soir qu'aucune demande formelle de départ des troupes n'a été formulée.

- Journaux Afrique du 30 mai 93 (1993 JAF 0150)

420/ Afrique soir (1993 JAF 0150 D)

P = Nathalie Amar

T = Feu vert pour le retour de plus de 600 000 Rwandais dans leur foyer. Un accord entre le gouvernement et la rébellion vient d'être signé à l'issue de 20 jours de négociations.

P : ... Il s'agit en fait des Rwandais qui avaient du fuir après la reprise des combats en février dernier.

Pap. de Muriel Pomponne :

« Depuis l'offensive du FPR en février dernier, ces gens vivaient dans des camps proches de Kigali... mais en fait, de nombreux déplacés ont depuis quelques semaines repris le chemin de leur domicile. Ils sont repartis vers cette zone actuellement démilitarisée, non loin de la frontière de l'Ouganda... Le gouvernement et le FPR devait se mettre d'accord pour qu'un minimum d'administration puisse

s'installer. C'est donc cela qui vient d'être signé. Deux sous-préfets ont été nommés par consensus ainsi que des commissions chargées d'organiser l'élection des autorités locales. La sécurité va continuer d'être assurée par le GOM...mais ce groupe va sans doute être renforcé par des polices communales. Les populations vont donc pouvoir continuer de rentrer chez elles d'autant que le PAM va leur fournir l'aide alimentaire nécessaire jusqu'aux prochaines récoltes. Enfin, 350 000 autres personnes déplacées, elles depuis deux ans, devront attendre la signature des accords d'Arusha pour rentrer chez elles. »

- Journaux Afrique du 31 mai 93 (1993 JAF 0151)

420/ Afrique midi (1993 JAF 0151 C)

P = Yves Rocle

T = Attentat à la grenade dans un village de l'ouest du pays hier. Bilan : seize morts et plus de cent blessés. Cet attentat intervient tout de suite après la signature d'un accord entre le gouvernement et les rebelles, accord qui prévoit le retour de quelques 650 000 réfugiés...

Pap. de Monique Mas :

«C'était jour de marché hier à Kirambo. Les grenades ont fait un massacre aveugle...Kirambo, c'est une petite localité à l'ouest du pays, au sud du lac Kivu. Une région à l'écart de la zone de guerre. C'est aussi la province d'origine du président du principal parti d'opposition, le MDR, qui avait justement lancé pour ce matin une manifestation contre l'insécurité. Une insécurité qui redouble de violence alors que le FPR et le gouvernement viennent de signer un accord capital qui permet le retour de 650 000 réfugiés dans la zone tampon... »

P : Le MDR a organisé ce matin à Kigali une manifestation pour protester contre la violence, c'est-à-dire contre l'assassinat d'un des dirigeants de ce parti et contre cet attentat aveugle à la grenade.

Itw de Faustin Twagiramungu, leader du MDR (Monique Mas) :

« Il y a eu des attentats semblables à Butare, à Kigali, dans le Bugesera... Nous continuons à mettre cette spirale de violences sous le chapitre des organisateurs qui se cachent sous le parapluie du régime... Nous pensons qu'il s'agit d'actes d'intimidation et de justifier l'insécurité dans cette région. Souvent pour dire qu'il s'agit des actes menés par le FP à partir du sud-ouest et en provenance du Zaïre. Ce que les gens ne croient pas facilement. Les meneurs veulent aussi justifier la présence des gendarmes qui sont dans cette région et qui sont passés ces derniers temps à des actes regrettables, comme le viol des enfants à l'école de Kibogora, pas loin où cet incident s'est produit. »

421/ Afrique soir (1993 JAF 0151 D)

P = Nathalie Amar

T = Un attentat à la grenade fait seize morts sur le marché de Kirambo.

Pap. de Monique Mas :

Diffusé à midi

Juin 1993

P = présentateur

T = titres du journal

- Journaux Afrique du 01 juin 93 (1993 JAF 0152)

422/ Afrique matin (1993 JAF 0152 A)

P = Danielle Lefèvre

T = Attentat meurtrier sur un marché de Kirambo...

P : ... Pour M. Twagiramungu du MDR, de l'opposition, ce genre d'action ne parviendra pas à mettre à mal les négociations actuellement en cours, car les Rwandais qui veulent la paix sont, dit-il, majoritaires.

Itw de Faustin Twagiramungu, leader du MDR (Monique Mas) :

« Il y a des gens qui ne veulent pas que ces accords soient signés. Qu'il s'agisse de l'accord de Kinyira (?), qu'il s'agisse de l'accord d'Arusha. Pour ce faire, ils continuent à intimider le peuple afin qu'ils croient que le FPR voudrait mener une voie violente. Et cette justification n'est pas acceptable du tout. Ca ne reflète pas du tout la volonté de la majorité de la population. »

- Journaux Afrique du 02 juin 93 (1993 JAF 0153)

423/ Afrique matin (1993 JAF 0153 A)

P = Philippe Leymarie

Pap. de Monique Mas :

« Le président tanzanien propose que les discussions se poursuivent sur la base d'une fourchette de 35-40% des troupes du FPR dans la future armée nationale. Le gouvernement est d'accord sur cette base de négociations. Il envisage que le dosage le plus favorable au FPR s'applique aux officiers et notamment à ceux du haut conseil de commandement. En revanche, le FPR objecte que la fourchette proposée accorde une majorité de plusieurs bataillons aux forces gouvernementales. Il demande qu'elle soit rapprochée de la barre des 50%. Un dernier marchandage mais Arusha semble tout de même se rapprocher sérieusement de l'accord de paix. Mercredi s'ouvre le dernier volet, celui des réfugiés. Un volet en deux parties. Avec d'abord une conférence des acteurs régionaux et internationaux de la question,

représentants des réfugiés : HCR, OUA, Eglises, pays voisins. Ensuite, les négociations entre le FPR et le gouvernement, qui se sont déjà mis d'accord sur la rapatriement et la réinsertion des réfugiés. Ils seraient 500 000 selon le gouvernement, trois fois plus selon le FPR. Il n'y aura pas pour autant bataille de chiffres mais seulement négociations sur les modalités et le calendrier du retour. »

- Journaux Afrique du 04 juin 93 (1993 JAF 0155)

424/ Afrique matin (1993 JAF 0155 A)

P = Philippe Leymarie

T = La première réaction d'un pays d'Afrique centrale après le changement politique au Burundi. Selon le Premier ministre rwandais, c'est un exemple d'alternance à méditer dans toute la région.

P : Le Rwanda, le pays frère, qui a parfois été ennemi...

Itw de Dismas Nsengiyaremye , Premier ministre rwandais (Assane Diop) :

«Le changement au Burundi va favoriser l'approche démocratique développée aussi au Rwanda. Les deux pays ont les mêmes objectifs, à savoir le renforcement du processus démocratique et la recherche d'une véritable unité nationale. Et comme ces objectifs sont en train d'être réalisés au Burundi, il n'y a pas de raison qu'ils puissent être réalisés au Rwanda et cela sera notre objectif de pouvoir réellement nous impliquer dans le processus de paix et de résoudre les conflits que nous connaissons actuellement au Rwanda. »

425/ Afrique midi (1993 JAF 0155 B)

P = Yves Rocle

Itw de Dismas Nsengiyaremye , Premier ministre rwandais (Assane Diop) :

«Le changement au Burundi va favoriser l'approche démocratique développée aussi au Rwanda. Les deux pays ont les mêmes objectifs, à savoir le renforcement du processus démocratique et la recherche d'une véritable unité nationale. Et comme ces objectifs sont en train d'être réalisés au Burundi, il n'y a pas de raison qu'ils puissent être réalisés au Rwanda et cela sera notre objectif de pouvoir réellement nous impliquer dans le processus de paix et de résoudre les conflits que nous connaissons actuellement au Rwanda.

Je crois que nous devons rendre un hommage appuyé au président Buyoya et à son gouvernement qui a fait l'ouverture, qui a conduit le processus démocratique jusqu'aux élections et qui a accepté le résultat des élections. »

- Journaux Afrique du 07 juin 93 (1993 JAF 0158)

426/ Afrique midi (1993 JAF 0158 C)

P = Yves Rocle

Invité : le père Michel Descombes, membre de l'association Caritas Rwanda. A l'occasion de l'ouverture de la neuvième conférence internationale sur le sida aujourd'hui à Berlin, nous nous penchons sur la situation des milliers d'orphelins dont les parents sont morts du sida. Pour la seule ville de Kigali, 13 000 de ces enfants n'ont plus aucun soutien. Le père Michel Descombes a donc créé des maisons familiales, afin de redonner en quelque sorte une mère à ces enfants. Dans son système, il prévoit la prise en charge de ces enfants avant même la disparition de leur propre mère atteinte du sida.

Itw du père Michel Descombes (Colette Berthoux).

- Journaux Afrique du 08 juin 93 (1993 JAF 0159)

427/ Afrique midi (1993 JAF 0159 C)

P = Yves Rocle

Invité : Landoald Ndasingwa, ministre rwandais du Travail. Le gouvernement et les rebelles viennent de se mettre d'accord à Arusha sur le droit au retour des réfugiés. Pour en arriver à un accord de paix définitif, ils doivent encore se mettre d'accord sur la représentation de chaque camp au sein de la future armée.

Itw de Landoald Ndasingwa, ministre rwandais du Travail (Monique Mas) :

«La guerre que nous vivons en ce moment cherche ses racines dans le problème des réfugiés que nous traînons depuis une trentaine d'années. Le principe qui a été accepté, qui est à la base de notre accord, c'est que tous les Rwandais, qui veulent regagner leur pays, doivent le faire quand ils le désirent, selon leur convenance. Et c'est bien sûr un droit inaliénable et indiscutable.

(Q. de M.M. : Rien que cet aspect-là des choses posent peut être le problème de la nationalité ? Est-ce qu'il y aura la possibilité de la double nationalité ?)

La double nationalité a été acceptée par le gouvernement rwandais. C'est un principe qui est dans l'accord actuel.

(Q. de M.M. : Parce qu'il faudra finalement savoir qui est Rwandais ? Qui est en droit de se dire Rwandais ?)

C'est un problème mais il y a plusieurs manières de l'aborder. Le lien de sang bien sûr mais ce qui est assez important, c'est de savoir quel sera le bénéficiaire du programme de rapatriement. D'abord, ce sont les réfugiés inscrits au HCR mais il y a

plein de réfugiés aussi qui ne sont pas passés dans le canal du HCR... Ce n'est pas le statut de réfugiés qui fait le réfugié mais plutôt le réfugié qui demande à obtenir un statut de réfugiés.

(Q. de M.M. : Ca veut dire que c'est la condition qui fait le réfugié et non pas le statut ?)

Tout à fait. L'autre élément de l'accord, c'est que le gouvernement rwandais a la responsabilité de chercher des terres pour les gens qui vont aller dans le cadre rural.

(Q. de M.M. : C'est en fait un problème de réintégration qui concernera les réfugiés mais aussi les militaires démobilisés et puis, plus largement, les Rwandais qui n'ont pas trouvé leur place dans leur propre pays pour des raisons socio-économiques diverses ?)

Le problème des réfugiés, c'est un problème de démocratie, d'Etat de droit et certainement un problème de développement aussi...

(Q. de M.M. : Dans quel secteur ces gens pourraient éventuellement souhaiter revenir ?)

Nous n'avons pas discuté de cet aspect-là...

(Q. de M.M. : Donc ça veut dire que vous vous êtes mis d'accord sur un certain nombre de principes et que les modalités de retour seront organisées de concert avec des institutions spécialisées et puis sans doute aussi des bailleurs de fonds ?)

...Finalement, ces réfugiés vont s'intégrer davantage dans le secteur privé que dans l'administration publique qui est déjà assez encombrée. Quoiqu'il y a des filières, comme la santé, la justice qui réclame du personnel qualifié...

(Q. de M.M. : Est-ce que vous avez évalué d'une manière ou d'une autre le nombre de personnes concernées par un éventuel retour ?)

On va faire des enquêtes socio-économiques dans les milieux des réfugiés pour déterminer le nombre de gens qui veulent rester dans leur pays d'asile et ceux qui veulent revenir...

(Q. de M.M. : Est-ce que vous ne craignez pas qu'il y ait tout d'un coup un afflux de personnes souhaitant revenir au pays ? Que demain matin, vous vous trouviez avec plusieurs avions pleins à Kigali de gens désireux de rentrer ?)

Bon, écoutez. Ce que nous disons, c'est que nous voulons un retour bien organisé. Pour qu'il soit bien organisé, il faut qu'il soit progressif et qu'il passe par un canal qui permette la planification. Si les gens veulent revenir et s'installer par leurs propres moyens et qu'ils n'ont pas besoin d'assistance, ils sont les bienvenus. Il n'y a aucun motif qui pourrait refouler un Rwandais qui veut revenir chez lui. Aucun. »

- Journaux Afrique du 10 juin 93 (1993 JAF 0161)

428/ Afrique matin (1993 JAF 0161 A)

P = Philippe Leymarie

P : Des progrès dans les négociations de paix qui se poursuivent à Arusha. Les représentants du gouvernement et ceux de la rébellion viennent de se mettre

d'accord sur la composition de la future armée nationale. Accord sur la base de 50-50 en ce qui concerne le commandement, très avantageux pour le FPR, et de 40-60 pour la troupe. Et donc là il y aura une majorité de soldats de l'armée officielle.

Pap. de Monique Mas :

« Cette proportion vaut pour les 13 000 soldats et les 6 000 gendarmes... C'est donc entre 5 et 6 000 hommes du FPR qui vont entrer dans l'armée nationale... Ce dossier militaire a occupé les 2/3 de cette année de négociations. Huit mois marqués par une offensive du FPR en riposte aux massacres de civils qui se poursuivaient au Rwanda. Car l'enjeu c'est bien la sécurité des Rwandais en général et puis en particulier, la sécurité des réfugiés de retour d'exil et celle du gouvernement... Dans ce gouvernement, le FPR disposera du portefeuille de l'Intérieur et l'ancien parti unique, de celui de la Défense... L'accord de paix est imminent. »

P : On parle d'un accord de paix global et définitif pour dimanche prochain.

- Journaux Afrique du 11 juin 93 (1993 JAF 0162)

429/ Afrique matin (1993 JAF 0162 A)

Pas de mention du Rwanda.

Contenu de la notice Loris :

RWANDA/ CONVOI HUMANITAIRE, ITINERAIRE (SON J.KABORE) CHEF PAM

- Journaux Afrique du 23 juin 93 (1993 JAF 0174)

430/ Afrique midi (1993 JAF 0174 C)

P = Yves Rocle

T = Signature des accords de paix reportée. Elle devait avoir lieu demain en Tanzanie. Selon le président Habyarimana, il reste quelques problèmes techniques à régler. Aucune nouvelle date n'a été fixée.

Itw du président Juvénal Habyarimana (Monique Mas) :

« Ce ne sera pas pour demain parce que les textes ne sont pas encore prêts. Il n'y a pas d'obstacles majeurs. Il y a juste quelques points qui sont encore en discussion, notamment le calendrier de la mise en place des institutions et la finalisation pour l'intégration des combattants des deux côtés... Ce sont donc des problèmes